

# Lettre à nos frères prêtres

N° 58-59 - septembre 2013

Lettre trimestrielle de liaison de la Fraternité Saint-Pie X avec le clergé de France

(L'actualité qu'hebdomadaire de la Fraternité Saint-Pie X : [www.laportelatine.org](http://www.laportelatine.org))

Numéro double

## UNE LAMENTABLE DÉCLARATION

A l'occasion du combat contre le prétendu « mariage pour tous » (qui n'est jamais que l'ultime étape de la destruction méthodique du mariage, et une atteinte très grave à la société dont la famille est la cellule fondamentale), une partie de la « société catholique » a paru se réveiller après des décennies d'inexistence sociale et politique, fruit de la désastreuse stratégie « d'enfouissement ».

On a ainsi vu des centaines de milliers de Français se mobiliser pour la défense de l'institution du mariage et, semaine après semaine, sans se laisser décourager, sans se laisser impressionner, sans se laisser effrayer par les insultes, les menaces, les mauvais traitements, les injustices, les amalgames, manifester avec force, avec calme, avec détermination, que ce soit dans de grands rassemblements ou par ces multiples initiatives qui ont fleuri un peu partout et selon des modes très divers.

Il faut avoir le courage de le dire : cette mobilisation (qui, rappelons-le, a été lancée originellement par la vaillante association Civitas) a été principalement le fait des catholiques, et notamment des plus jeunes, appuyés sur une partie des paroisses et des communautés religieuses. On a même vu, spectacle presque inouï mais prometteur, quelques évêques appeler à la mobilisation, voire se mobiliser eux-mêmes.

Malheureusement, ce beau spectacle a été conclu par une déclaration du « Conseil famille et société de la Conférence des évêques de France », en date du 4 juin 2013. Véritable bouillie pour les chats, cette piteuse déclaration parle de « la foi chrétienne » comme d'une « ressource qui donne sens à nos vies ». Elle estime qu'il existe des « enseignements positifs de ce temps de débat », par exemple « vivre l'exigence démocratique » ou « respecter la laïcité ». Elle affirme que « lors des débats, une homophobie, jusque-là latente, s'est exprimée au grand jour avec une violence surtout verbale mais dans quelques cas aussi physique », ce qu'elle fustige vigoureusement. Ce qui la motive principalement semble être le « souci du vivre ensemble social et politique, orienté vers toujours plus de justice, de paix et de solidarité ».

Bref, une fois de plus, une fois de trop, des autorités ecclésiastiques négligent et omettent de donner aux fidèles la « parole de foi » à laquelle ceux-ci possèdent un droit réel, afin d'être et de rester catholiques.

Abbé Régis de CACQUERAY

### Éditorial

**p. 1 – Une lamentable déclaration**  
par l'abbé Régis de Cacqueray

**p. 2 – Le Catéchisme de la Doctrine chrétienne : l'œuvre d'un saint Pape**

**p. 6 – Dialogue avec l'islam : notre cri d'alarme**

**p. 11 – Pour la défense du célibat sacerdotal**

**p. 16 – Prêtres du Seigneur**

## LE CATÉCHISME DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

### L'ŒUVRE D'UN SAINT PAPE

Tel un artiste s'exerçant toute une vie, saint Pie X a composé le *Catéchisme de la Doctrine chrétienne* au soir de son pontificat. Ce résumé de la doctrine en 433 questions-réponses est un chef d'œuvre à l'usage de tous les fidèles. C'est aussi le testament de celui qui a incarné le rôle du catéchiste et dont l'œuvre catéchétique est immense.

#### Son auteur

L'enfance de Joseph Sarto révèle une âme assidue à l'étude de la religion et passionnée. Collégien, il organise déjà pour les enfants du village des « catéchismes en plein air », des leçons accompagnées de chants et de prières.

Ordonné prêtre, il enseigne le catéchisme aux jeunes comme aux adultes, à l'école, à la paroisse, à l'église. C'est là, à Tombolo, qu'il fait l'expérience de cet enseignement et en perçoit toute la portée. « Je vous prie et je vous conjure de venir au catéchisme », dira-t-il à ses fidèles de Salzano. « Plutôt que de manquer le catéchisme, manquez les Vêpres ! » Avec un jeune confrère, il organisera devant les fidèles le « catéchisme dialogué », l'un jouant le rôle de l'ignorant, l'autre celui du professeur.

Son épiscopat à Mantoue sera marqué par sa sollicitude constante pour l'enseignement de la doctrine chrétienne : « C'est ce que j'ai vivement recommandé dans toutes les paroisses lors de ma première visite pastorale », écrira-t-il, « et c'est le sujet sur lequel j'insisterai plus que sur tout autre lors de ma deuxième visite ».

Inlassablement, dans ses Lettres Pastorales ou catéchétiques et durant les Synodes diocésains, il encourage son clergé et le forme à la pédagogie, à la pastorale. Peu à peu, il transforme les églises du diocèse en de grandes écoles où les fidèles viennent apprendre la doctrine chrétienne. Avec un tel évêque, nul prêtre ne peut se dérober à sa charge !

Patriarche de Venise, il rappelle avec vigueur et avec zèle le primat de l'enseignement, se faisant l'écho du Christ « Allez, enseignez toutes les nations » ; persuadé qu'il est que « du catéchisme dépend le triomphe de la foi ! » De telles directives annonçaient déjà combien l'enseignement du catéchisme serait l'une des préoccupations majeures de son pontificat.

Revêtu de l'autorité du Pontife Romain, Pie X promulgue l'encyclique *Acerbo Nimis* le 15 avril 1905, le code du catéchisme pourrait-on dire. Il ne se contente pas de dénoncer l'ignorance religieuse comme la cause principale de tous les maux. Avec force, il exhorte les Pasteurs d'âmes à ce devoir d'enseignement, leur rappelant qu'il n'existe pas de devoir plus grave pour le prêtre. Et il développe le point de vue théologique, moral, juridique et pastoral de la catéchèse. Il veille avec soin à ce que ces directives soient appliquées, comme le témoigne le bref de louange adressé aux Frères des Écoles Chrétiennes en 1907 pour leur *Manuel du Catéchiste*. Lui-même montre l'exemple. Les après-midi de fête, on accueille la foule au Vatican, car le pape explique le catéchisme.

#### Sa réalisation

L'œuvre immense de saint Pie X au sujet de l'instruction religieuse trouve son achèvement dans la réalisation du *Catéchisme de la Doctrine chrétienne*.

La réalisation d'un catéchisme unique, adapté à tous les âges et à toutes les intelligences, est pour saint Pie X une préoccupation bien ancienne. Déjà, en 1889, Mgr Sarto rappelait au premier congrès catéchétique de Plaisance le vœu des Pères du concile Vatican I de consolider l'unité de foi

(scellée autour du *Credo*) par un catéchisme unique et universel ; et il proposait alors de soumettre au Saint-Siège la réalisation d'un catéchisme facile et populaire, qui soit rédigé en questions-réponses brèves, traduit dans toutes les langues et imposé dans toute l'Église. Il déplorait les carences des catéchismes existants, quant à l'exactitude doctrinale surtout et quant à la forme.

Devenu pape, il publia d'abord, en juin 1905, un premier catéchisme, le *Compendium* connu sous le nom de *Grand Catéchisme de saint Pie X*, l'imposa dans la Province romaine et encouragea les évêques à l'adopter dans les autres diocèses de l'Italie. Ce formulaire dérivé de plusieurs catéchismes déjà répandus en Italie du Nord fut reçu avec beaucoup d'enthousiasme. C'était un premier pas vers l'unification catéchétique.

Saint Pie X pourtant n'en resta pas là. Analysant les observations qu'il avait reçues de plusieurs évêques, il jugea qu'une amélioration s'imposait. Il voulait notamment rendre le texte plus accessible aux enfants qui, grâce au décret *Quam singulari* de 1910, pouvaient faire leur première Communion plus tôt qu'autrefois.

Dès 1909, le pape décida de remanier le *Compendium* et de l'abrégé. Il confia ce travail à un petit nombre de spécialistes qu'il réunit en commission : le Père Pietro Benedetti, missionnaire du Sacré-Cœur, secrétaire responsable, le Père Giuseppe d'Isengard, l'un des plus hauts représentants de la catéchistique, et Mgr Giovanni Mercati.

Sous le contrôle constant et direct du Pape, la commission élaborait en trois ans une dizaine de versions. La cinquième rédaction fut envoyée « *sub secreto pontificio* » et examinée par une cinquantaine d'experts, cardinaux, archevêques, évêques et catéchistes ainsi qu'à différentes commissions romaines, dont la commission anti-moderniste. Il est admirable de voir l'intérêt que saint Pie X a porté aux moindres détails, annotant les différentes versions avant d'approuver l'impression définitive, et confiant la révision linguistique à un homme de lettres, Giulio Salvadori.

C'est ainsi que, le 18 octobre 1912, Pie X promulguait le *Catéchisme de la Doctrine chrétienne* et les *Premiers éléments de la Doctrine chrétienne*.

## Sa nature

Le *Catéchisme de la Doctrine chrétienne* est une synthèse de la Foi, c'est-à-dire une expression concise, claire, simple, précise et fidèle de l'ensemble doctrinal du Catholicisme. Il condense la théologie dogmatique, morale et sacramentelle sous forme didactique. Ces formules brèves renferment le suc des vérités de foi (substance de la foi et de la morale). Elles doivent être apprises par cœur par les enfants, nourrir l'intelligence des adolescents et servir aux adultes qui veulent raviver dans leur âme les connaissances fondamentales sur lesquelles repose la vie spirituelle et morale du chrétien. En tant que tel, ce catéchisme sert aux petits et aux grands, aux savants comme aux illettrés.

Le *Catéchisme de la Doctrine chrétienne* est introduit par la Lettre de promulgation de S. S. Pie X. Suivent les Premières prières et formules à savoir par cœur, ainsi que le chapitre introductif : Premières notions de la Foi chrétienne. Les 27 premières questions qui composent ce chapitre sont essentielles et résument l'ensemble de ce qu'il faut croire pour être sauvé. On procède ici par ordre de priorité. La question 27 manifeste le plan du catéchisme.

Le corps du *Catéchisme* est composé de 406 questions-réponses brèves ordonnées selon une répartition tripartite : le *Credo* ou les principales vérités de la Foi chrétienne – La morale chrétienne – Les moyens de la grâce : sacrements et prière.

Suit un recueil de prières : Prières pour tous les jours – Prières du saint sacrifice de la Messe – Prières pour la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Enfin, l'ouvrage s'achève par trois appendices : Un bref résumé de l'histoire de la Révélation divine – L'année liturgique et la discipline ecclésiastique – L'instruction aux parents et aux éducateurs chrétiens.

Les *Premiers éléments de la Doctrine chrétienne* sont une édition réduite du *Catéchisme de la Doctrine chrétienne* pour l'usage immédiat des enfants qui se préparent à la première Communion

et à la Confirmation. Cet abrégé est composé des 180 questions à astérisque extraites du *Catéchisme de la Doctrine chrétienne* et ordonnées selon un plan plus adapté pour les petits enfants. Dans sa sollicitude, le Pape, après avoir admis les enfants à communier dès leur jeune âge, propose un résumé des premières notions de Foi qu'il faut éveiller dans leur âme.

### Ses qualités

Plusieurs qualités majeures font la spécificité et la supériorité de ce catéchisme ; et tout d'abord sa romanité. Le *Catéchisme de la Doctrine chrétienne* est le seul catéchisme à l'usage des fidèles composé et promulgué par un pape (jusqu'à la crise de l'Église). C'est un catéchisme romain et c'est un monument du Magistère Ordinaire Universel. Comme tel, il possède ce caractère universel que nul autre catéchisme, catéchisme diocésain ou national, ne peut posséder.

La seconde qualité du *Catéchisme de la Doctrine chrétienne* est sa précision et sa sûreté doctrinale. Non seulement les termes utilisés sont pesés, choisis avec justesse, mais le contenu lui-même propose aux fidèles la doctrine commune à toute l'Église. Il n'impose pas comme de foi des opinions théologiques, ni ne réduit à de simples opinions théologiques des arguments de foi. On peut faire ce constat pour un très grand nombre de questions, comme le chapitre sur l'Église, la Communion des saints, la Primauté... Notons ici la sagesse de l'Église qui transmet l'objet de foi nécessaire au salut.

Ce catéchisme est très scolastique : le plan choisi, l'ordre des parties, les divisions s'inspirent des questions de la *Somme théologique* ; par exemple l'exposition des attributs divins, ou les deux principaux mystères, la Trinité et l'Incarnation rédemptrice, ou encore le schéma adopté pour les sacrements (hylémorphisme)...

Enfin, ce catéchisme est un rempart solide contre les erreurs, surtout le modernisme. « Il explique plus clairement et met davantage en relief les vérités qu'aujourd'hui, pour le plus grand dommage des âmes et de la société, on combat, on déforme ou on oublie le plus » (saint Pie X). Il faut savoir qu'au moment du concile Vatican II, des évêques et des universités ont fortement critiqué ce catéchisme comme inadapté à l'homme contemporain. On lui reprochait d'être imperméable à l'*aggiornamento* et aux nouveautés théologiques !

### Son usage

On a fait remarquer, à juste titre, la difficulté de certaines formules pour les enfants. Par nature, en effet, le catéchisme est riche de termes abstraits et de notions spéculatives ; c'est le propre de la Révélation dont l'objet, Dieu, nous est infiniment supérieur. On surmonte néanmoins cette difficulté en dosant le contenu catéchétique suivant le critère de l'âge et en approfondissant chaque année les notions déjà vues, conformément à la méthode cyclique intuitive recommandée par saint Pie X.

Dans la catéchèse orale, on conçoit trop souvent la formule ou réponse du catéchisme comme un point de départ dans l'exposition de la doctrine, alors que c'est un point d'arrivée, le résumé ou la conclusion de la leçon que le maître a donnée en se servant des outils pédagogiques nécessaires.

Enfin, il faut bien comprendre que le *Catéchisme de la Doctrine chrétienne* est un formulaire en questions-réponses, une petite somme, et non un manuel ou texte pédagogique à proprement parler. Le manuel pédagogique est propre à un auditoire spécifique. Suivant l'âge ou le degré de culture intellectuelle, ses explications sont simples ou développées. Saint Pie X a composé son catéchisme pour qu'il serve de référence, qu'il soit la source des manuels pédagogiques. C'est ainsi qu'en 1913, il bénit les Pères Pavanelli et Vigna qui s'étaient efforcés de mettre le *Catéchisme de la Doctrine chrétienne* à la portée des enfants, et ce de façon progressive dans leurs six livrets *Fede mia, vita mia*. Autrement dit et pour prendre exemple sur les ouvrages récemment édités, autre les explications très sommaires, comme le 1<sup>er</sup> degré des *Leçons de Doctrine chrétienne*, autre les instructions beaucoup plus étendues, telles celles du manuel *Explication du Catéchisme de la Doctrine chrétienne*. Pourtant, les formules sont les mêmes.

Ainsi compris et utilisé, le *Catéchisme de la Doctrine chrétienne* assure, durant toute la formation, cette unité et cette uniformité de terminologie qui est si importante dans l'instruction religieuse des enfants. L'apprentissage de formulations différentes au cours de la formation génère une grande confusion ; l'enfant confond et finit par oublier ce qu'il savait déjà. Et l'une des principales intentions du Pontife était d'y remédier.

---

## Commander les ouvrages de saint Pie X

### *Catéchisme de la Doctrine chrétienne*

Cette petite « somme » en 433 questions expose très simplement « les principales vérités divines et les plus efficaces réflexions chrétiennes ». Elle s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

À partir de 11 ans - 256 pages - 13 €

### *Premiers éléments de la Doctrine chrétienne*

Composé de 180 questions simplifiées extraites du *Catéchisme de la Doctrine chrétienne*, cet abrégé convient parfaitement aux enfants qui se préparent à la première Communion et à la Confirmation.

Dès 6 ans - 112 pages - 8 €

### *Leçons de Doctrine chrétienne en 5 degrés : CP, CE1, CE2, CM1 et CM2*

Les *Leçons de Doctrine chrétienne*, élaborées par la Société Saint-Paul sous la direction du bienheureux Père Alberione, proposent un guide pratique et pédagogique pour enseigner le *Catéchisme* et les *Premiers éléments de la Doctrine chrétienne* dans les paroisses et les écoles.

La méthode cyclique utilisée permet d'expliquer chaque année les grandes parties du *Catéchisme* (le *Credo*, les commandements et les sacrements) et de les approfondir pendant cinq ans.

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés/CP et CE1, 6-7ans – 3 € : 30 leçons comportant une ou deux questions extraites des Premiers Éléments.

3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> degrés/CE2-CM2, 8-10 ans – 4 € : 30 leçons comprenant 100 questions, ainsi qu'un résumé d'histoire sainte et d'histoire de l'Église. Les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> degrés proposent également des notions de liturgie.

*Explication du Catéchisme de la Doctrine chrétienne* par le Père Tomaso Dragone, prêtre de la Société Saint-Paul

Ce volume de 500 pages explique et développe chaque question du *Catéchisme de la Doctrine chrétienne* par des réflexions théologiques simples, des exemples sagement choisis dans la sainte Écriture, l'histoire de l'Église et la vie des Saints. Il met en valeur toute la richesse des réponses de saint Pie X. Cet ouvrage destiné aux catéchistes n'est ni une leçon, ni un cours déjà préparé. C'est un guide grâce auquel le catéchiste pourra choisir quelque vérité ayant rapport à la foi ou aux mœurs, la mettre en lumière sous tous ses aspects, et faire toucher du doigt à ses élèves la règle selon laquelle ils doivent ordonner toute leur conduite. Actuellement disponible en CD au format pdf.

Ces ouvrages peuvent être commandés auprès de :

Clovis – BP 118 – 92153 Suresnes Cedex – 01 45 06 98 88 – [www.clovis-diffusion.com](http://www.clovis-diffusion.com)

Courrier de Rome – B.P. 10156 - 78001 Versailles Cedex – fax : 01 49 62 85 91 - [courrierde-rome@wanadoo.fr](mailto:courrierde-rome@wanadoo.fr)

## DIALOGUE AVEC L'ISLAM : NOTRE CRI D'ALARME

*A l'occasion de la fin du Ramadan et de l'Aïd el-Fitr, le pape François a signé de sa main le 10 juillet un message de vœux aux musulmans, qui a été publié le 2 août 2013.*

### **Le message du pape François aux musulmans**

Message du pape François du 2 août 2013, pour la fin du Ramadan

Aux musulmans partout dans le monde.

C'est pour moi un grand plaisir de vous saluer alors que vous célébrez l'Aïd al-Fitr concluant ainsi le mois de Ramadan, consacré principalement au jeûne, à la prière et à l'aumône.

Il est désormais de tradition qu'en cette occasion le Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux vous adresse un Message de vœux, accompagné d'un thème en vue d'une réflexion commune. Cette année, la première de mon Pontificat, j'ai décidé de signer moi-même ce message traditionnel et de vous l'envoyer, chers amis, comme expression d'estime et d'amitié envers tous les musulmans, spécialement envers leurs chefs religieux. Comme vous le savez, lorsque les cardinaux m'ont élu Évêque de Rome et Pasteur universel de l'Église catholique, j'ai choisi le nom de « François », un saint très célèbre qui a si profondément aimé Dieu et chaque être humain au point d'être appelé le « Frère universel ». Il a aimé, aidé et servi les nécessiteux, les malades et les pauvres ; en outre il a eu un grand souci de la sauvegarde de la création.

Je suis conscient que les dimensions de la famille et de la société sont particulièrement importantes pour les musulmans pendant cette période, et il vaut la peine de noter qu'il y a des parallèles avec la foi et la pratique chrétiennes dans chacun de ces domaines.

Cette année, le thème sur lequel je voudrais réfléchir avec vous et également avec tous ceux qui liront ce message, c'est un thème qui concerne à la fois musulmans et chrétiens : il s'agit de la promotion du respect mutuel à travers l'éducation.

Le thème de cette année entend souligner l'importance de l'éducation en fonction de la manière où nous nous comprenons les uns les autres sur la base du respect mutuel. « Respect » signifie une attitude de gentillesse envers les personnes pour lesquelles nous avons de la considération et de l'estime. « Mutuel » exprime un processus qui, loin d'être à sens unique, implique un partage des deux côtés.

Ce que nous sommes appelés à respecter dans chaque personne, c'est tout d'abord sa vie, son intégrité physique, sa dignité avec les droits qui en découlent, sa réputation, son patrimoine, son identité ethnique et culturelle, ses idées et ses choix politiques. C'est pourquoi nous sommes appelés à penser, à parler et à écrire de manière respectueuse de l'autre, non seulement en sa présence, mais toujours et partout, en évitant la critique injustifiée ou diffamatoire. À cette fin, la famille, l'école, l'enseignement religieux et toutes les formes de communications médiatiques jouent un rôle déterminant.

Pour en venir maintenant au respect mutuel dans les relations interreligieuses, notamment entre chrétiens et musulmans, ce que nous sommes appelés à respecter c'est la religion de l'autre, ses enseignements, ses symboles et ses valeurs. C'est pour cela que l'on réservera un respect particulier

aux chefs religieux et aux lieux de culte. Quelles sont douloureuses ces attaques perpétrées contre l'un ou l'autre de ceux-ci !

Il est clair que, quand nous montrons du respect pour la religion de l'autre ou lorsque nous lui offrons nos vœux à l'occasion d'une fête religieuse, nous cherchons simplement à partager sa joie sans qu'il s'agisse pour autant de faire référence au contenu de ses convictions religieuses.

En ce qui concerne l'éducation des jeunes musulmans et chrétiens, nous devons encourager nos jeunes à penser et à parler de manière respectueuse des autres religions et de ceux qui les pratiquent en évitant de ridiculiser ou de dénigrer leurs convictions et leurs rites. Nous savons tous que le respect mutuel est fondamental dans toute relation humaine, spécialement entre ceux qui professent une croyance religieuse. Ce n'est qu'ainsi que peut croître une amitié durable et sincère.

Recevant le Corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, le 22 mars 2013, j'ai affirmé : « On ne peut vivre des liens véritables avec Dieu en ignorant les autres. Pour cela, il est important d'intensifier le dialogue entre les différentes religions, je pense surtout au dialogue avec l'islam, et j'ai beaucoup apprécié la présence, durant la messe du début de mon ministère, de nombreuses autorités civiles et religieuses du monde islamique ». Par ces mots, j'ai voulu souligner encore une fois la grande importance du dialogue et de la coopération entre croyants, en particulier entre chrétiens et musulmans, ainsi que la nécessité de renforcer cette coopération.

C'est avec ces sentiments que je réitère l'espoir que tous les chrétiens et les musulmans soient de véritables promoteurs du respect mutuel et de l'amitié, en particulier à travers l'éducation.

Je vous adresse, enfin, mes vœux priants pour que vos vies puissent glorifier le Très-Haut et apporter la joie autour de vous. Bonne fête à vous tous !

Du Vatican, le 10 juillet 2013

Franciscus

## Réflexions de la revue DIC1

*La revue DIC1, organe de la Maison généralice de la Fraternité Saint-Pie X, à la suite de ce message aux musulmans du pape François, a publié les réflexions suivantes.*

A l'occasion de l'Aïd-El-Fitr, qui marque la fin du mois de Ramadan, le pape François a signé personnellement, le 10 juillet 2013, le message que le Vatican adresse tous les ans aux musulmans, comme Jean-Paul II l'avait fait en 1991. Ce message a été rendu public le 2 août, et le dimanche 11 août, lors de l'Angélus, place Saint-Pierre, le souverain pontife a redit : « Je voudrais adresser un salut aux musulmans du monde entier, nos frères, qui ont il y a peu de temps fêté la conclusion du mois de Ramadan ».

Le pape présente son geste comme une « expression d'estime et d'amitié envers tous les musulmans, spécialement envers leurs chefs religieux », et il appelle chrétiens et musulmans à promouvoir « le respect réciproque à travers l'éducation ». On peut ainsi lire à propos du « respect mutuel dans les relations interreligieuses, notamment entre chrétiens et musulmans » : « Ce que nous sommes appelés à respecter c'est la religion de l'autre, ses enseignements, ses symboles et ses valeurs ». Et le message pontifical ajoute au paragraphe suivant : « Il est clair que, quand nous montrons du respect pour la religion de l'autre ou lorsque nous lui offrons nos vœux à l'occasion d'une fête reli-

gieuse, nous cherchons simplement à partager sa joie sans qu'il s'agisse pour autant de faire référence au contenu de ses convictions religieuses ».

Contrairement à ce qui est affirmé, ce n'est pas clair. C'est même tout à fait paradoxal. Comment « respecter la religion de l'autre, ses enseignements, ses symboles et ses valeurs », comment « partager sa joie » sans « pour autant faire référence au contenu de ses convictions religieuses » ? Est-ce un respect purement extérieur, pharisaïque ? Comment ce respect est-il perçu par ceux qui reçoivent une telle « expression d'estime et d'amitié » ?

Une confusion est entretenue dans ce texte. Le respect dû aux personnes n'entraîne pas le respect de leur religion lorsqu'elle s'oppose à la vérité révélée du Dieu Trine, comme dans l'islam. De même que le zèle du médecin pour la santé de son malade est à la mesure de son zèle à combattre la maladie dont il souffre, de même l'amour du pécheur est proportionné à la détestation du péché dont on veut le délivrer.

Dans son message aux musulmans, le pape cite son saint patron, François d'Assise, qu'il présente en ces termes : « Un saint très célèbre qui a si profondément aimé Dieu et chaque être humain au point d'être appelé le "Frère universel" ». Voici ce que le *Poverello* répondit, en 1219, au sultan d'Égypte, Malik al-Kâmil, qui lui déclarait : « Votre Seigneur vous a enseigné dans ses Évangiles que vous ne deviez pas rendre le mal pour le mal, et aussi d'abandonner le manteau... Alors les chrétiens devraient-ils bien ne pas envahir mes États, n'est-ce pas ? ». Le saint fit cette réponse : « Vous ne semblez pas avoir lu l'Évangile de Notre Seigneur le Christ tout entier ; car il est dit par ailleurs : "Si ton œil te scandalise arrache-le et jette-le loin de toi..." Il a donc voulu par là nous enseigner qu'il n'est homme qui nous soit si cher ou si proche parent, quand bien même nous serait-il aussi précieux que notre œil, s'il paraît se détourner de la foi et de l'amour de Notre-Seigneur, nous devons nous en séparer, l'arracher, le rejeter loin de nous. C'est pourquoi les chrétiens ont eu raison d'envahir les terres que vous occupez parce que vous avez blasphémé le nom du Christ et que vous avez soustrait à son culte tous ceux que vous avez pu. Mais si vous vouliez connaître notre Créateur et notre Rédempteur, les confesser et leur rendre hommage, les chrétiens vous chériraient comme ils se chérissent entre eux » (récit du frère qui accompagnait saint François lors de cette entrevue, rapporté par saint Bonaventure) – Saint François distingue bien ici le rejet de l'erreur et l'amour pour ceux qu'il souhaite pouvoir chérir, à condition qu'ils reconnaissent le Christ.

L'abbé Patrice Laroche, professeur au séminaire de Zaitzkofen (Allemagne), et auteur d'une thèse de doctorat sur « L'évangélisation des musulmans en France » (Strasbourg, 2001), affirmait lors d'une conférence donnée à Paris, le 8 mars 2006 : « Ayant assimilé les idéaux de deux siècles de culture libérale, l'Église post-conciliaire donne plus de poids à la parole de l'homme qu'à la Parole de Dieu, sa mission n'est donc plus la propagation de la foi dont naît l'amour, mais le dialogue d'où devraient sortir selon ses partisans le respect mutuel et la fraternité universelle. Si elle rabaisse sa mission à un niveau qui reste de ce monde, elle mérite le reproche d'être infidèle à son Seigneur ». Et de citer Raymond Lulle (1232-1315) : « Que l'Église cesse d'être missionnaire, et elle est aussitôt menacée d'affaiblissement interne. L'oubli de la ferveur primitive explique l'essor de l'islam qui a déjà amputé la chrétienté d'une moitié de son étendue et de ses fidèles » ; et Charles de Foucauld, écrivant à René Bazin en 1906 : « Apprenez bien par cœur que c'est seulement en christianisant les musulmans que vous les civiliserez, que c'est en les civilisant que vous les intégrerez, et que c'est en les intégrant que vous ajouterez d'autres Cyprien et Augustin à vos Vincent de Paul et Curé d'Ars ».

En rupture avec la Tradition, le message aux musulmans du 10 juillet 2013 s'inscrit dans la droite ligne du concile Vatican II dont la Déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non-chrétiennes, *Nostra Aetate* (28 novembre 1965) affirme au numéro 3 : « L'Église regarde aussi



avec estime les musulmans, qui adorent le Dieu unique, vivant et subsistant, miséricordieux et tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, qui a parlé aux hommes. Ils cherchent à se soumettre de toute leur âme aux décrets de Dieu, même s'ils sont cachés, comme s'est soumis à Dieu Abraham, auquel la foi islamique se réfère volontiers. Bien qu'ils ne reconnaissent pas Jésus comme Dieu, ils le vénèrent comme prophète ; ils honorent sa Mère virginale, Marie, et parfois même l'invoquent avec piété. De plus, ils attendent le jour du jugement, où Dieu rétribuera tous les hommes après les avoir ressuscités. Aussi ont-ils en estime la vie morale et rendent-ils un culte à Dieu, surtout par la prière, l'aumône et le jeûne ».

Cette déclaration conciliaire fait bien référence au contenu des convictions religieuses professées par les musulmans. Ce qui soulève plusieurs questions. En quoi désirent-ils « se soumettre de toute leur âme aux décrets de Dieu », dès lors qu'ils rejettent la Révélation faite aux hommes ? Comment adorent-ils « le Dieu qui a parlé aux hommes », alors qu'ils rejettent la révélation du Fils de Dieu ? Comment honorent-ils « la Mère virginale » de Celui qu'ils ne reconnaissent pas pour Dieu ? Comment peuvent-ils honorer la Mère s'ils méprisent son Fils, « le fruit béni de ses entrailles » ?

Mais c'est surtout au paragraphe suivant du même numéro 3 que l'on voit que ce message du pape François est bien l'écho de la Déclaration *Nostra Aetate* : « Même si, au cours des siècles, de nombreuses dissensions et inimitiés se sont manifestées entre les chrétiens et les musulmans, le saint Concile les exhorte tous à oublier le passé et à s'efforcer sincèrement à la compréhension mutuelle, ainsi qu'à protéger et à promouvoir ensemble, pour tous les hommes, la justice sociale, les valeurs morales, la paix et la liberté ».

Doit-on pour oublier le passé fermer les yeux sur le présent, c'est-à-dire sur le martyre de tant de chrétiens en Égypte, en Syrie, en Irak, au Nigeria, au Pakistan, en Thaïlande, en Indonésie ou aux Philippines ? Faut-il à la persécution sanglante dont ils sont les victimes ajouter l'oubli du témoignage qu'ils donnent au prix de leur vie ?

Désireux de ne pas favoriser cet oubli dicté par le dialogue interreligieux, depuis 50 ans, le Chapitre général de la Fraternité Saint-Pie X avait tenu à rappeler dans sa déclaration finale du 14 juillet 2012 : « Nous nous unissons aux autres chrétiens persécutés dans les différents pays du monde qui souffrent pour la foi catholique, et très souvent jusqu'au martyre. Leur sang versé en union avec la Victime de nos autels est le gage du renouveau de l'Église *in capite et membris*, selon ce vieil adage "*Sanguis martyrum semen christianorum*" ».

## **Le communiqué du District de France de la Fraternité Saint-Pie X**

*Le Supérieur du District de France de la Fraternité Saint-Pie X a, pour sa part, publié le communiqué suivant, qui apporte des éclairages complémentaires aux précédentes réflexions.*

Depuis des millénaires, à la suite de Notre-Seigneur, les catholiques sont invités à manifester leur charité envers leurs semblables, celle-ci s'exprime par le plus vif et le plus noble désir, celui de les voir un jour bénéficier du plus grand don : devenir des fils et des filles de Jésus Christ par la grâce du baptême. Ce serait donc mésestimer notre prochain que de ne pas espérer de tout notre cœur qu'il s'écarte résolument des obstacles qui l'éloignent du Christ et de la sainte Église qu'il a instituée. Parmi ces obstacles, les religions fabriquées par les hommes, telles que le bouddhisme, l'Islam ou le Judaïsme talmudique, figurent au premier plan.

Or, depuis Vatican II et sa déclaration *Nostra Aetate*, ces obstacles ont soudainement été perçus comme des objets d'estime, voire comme des véhicules de la grâce. Alors qu'ils empêchent les âmes de trouver la vérité et d'adhérer au Christ, unique voie de salut, bon nombre de pasteurs poussent désormais à s'intéresser à ces systèmes spirituels, invitent les non-chrétiens à approfondir leurs propres croyances. En certains cas, ils les encouragent même à demeurer dans leurs erreurs !

Lorsque des papes, par leurs gestes, comme le baiser du Coran, ou par leurs écrits, quand ils souhaitent une bonne fête de l'Aïd al-Fitr, confortent les musulmans dans la pratique de l'Islam, nous ne pouvons qu'être bouleversés ! Ce faisant, ils semblent perdre de vue la nécessité qu'ont les âmes de s'éloigner de ces chemins qui ne mènent pas et ne pourront jamais mener au salut.

Cette attitude est toute à l'inverse de celle d'un saint François d'Assise lequel rencontra le sultan Al Malik Al Kamil, à qui il manifesta une charité exigeante, témoignant d'une véritable compréhension pour cet homme, mais ne désirant qu'une seule chose : que son âme aille à Jésus Christ et qu'il quitte l'Islam. Il ne l'a ni insulté, ni violenté. Mais il n'a pas non plus reculé. Sans détour, il lui dit : « Si tu veux te convertir au Christ, et ton peuple avec toi, c'est très volontiers que, pour son amour, je resterai parmi vous. Si tu hésites à quitter pour la foi du Christ la loi de Mahomet, ordonne qu'on allume un immense brasier où j'entrerai avec tes prêtres, et tu sauras alors qu'elle est la plus certaine et la plus sainte des deux croyances, celle que tu dois tenir ».

Le 3 avril 1991, Jean-Paul II avait adressé aux Musulmans un message à l'occasion de la fin du Ramadan. Ce 2 août, son successeur François l'a imité. Ces actes ont été justifiés par une nouvelle pratique de l'amitié héritée du Concile. Elle voulait répondre au souhait d'entretenir des liens pacifiques dans les zones de coexistence. Mais comment ne pas voir qu'aux marges des régions où vivent peuples chrétiens et mahométans, ce ne sont jamais les Chrétiens qui persécutent ? Comment ne pas s'apercevoir qu'en nos terres d'Occident, ce sont partout des mosquées qui se construisent et ce sont partout des églises qui s'effondrent ? Comment ne pas remarquer que là où l'Islam avance, c'est au détriment de nos sanctuaires et de nos calvaires ? Cette expansion ne se produit-elle pas à la faveur d'un irénisme qui a renié la prudence et épousé l'inconscience ?

Le Père de Foucauld, qui avait vécu au contact des Musulmans, et n'avait pas compté son amour pour ces hommes, s'était toujours méfié avec lucidité de leurs croyances erronées. A propos de ceux d'Afrique du Nord, il affirmait : « Ils peuvent se battre avec un grand courage pour la France, par sentiment d'honneur, caractère guerrier, esprit de corps, fidélité à la parole, comme les militaires de fortune des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles mais, d'une façon générale, sauf exception, tant qu'ils seront musulmans, ils ne seront pas français, ils attendront plus ou moins patiemment le jour du medhi, en lequel ils soumettront la France ».

Pourquoi la mise en garde réaliste de ce saint missionnaire serait-elle finalement perçue comme un jugement exagéré et une manifestation craintive d'animosité ?

Par amour de Dieu, par amour pour les âmes, nous prions pour que les autorités de l'Église, et particulièrement le Souverain Pontife, retrouvent ce langage de clarté qui consiste à manifester son amour du prochain, mais jamais d'estimer des erreurs qui peuvent les tenir éloignées de Dieu.

Comme l'apôtre des Gentils mettant en garde saint Pierre, nous désirons à notre modeste place lancer un cri d'alarme auprès de son successeur. Qu'il affermisse les âmes avec la charité de l'esprit missionnaire qui ne peut engager un dialogue qu'avec l'unique idée de mener résolument les âmes à Jésus Christ. Là est leur bien. Là est leur salut. ■

## POUR LA DÉFENSE DU CÉLIBAT SACERDOTAL

Le célibat des prêtres, que l'Église catholique conserve depuis des siècles comme un joyau sacré, est l'objet, depuis un certain nombre d'années, de doutes, de remises en cause voire d'attaques virulentes. Les consciences des catholiques en sont troublées, tandis que les aspirants au sacerdoce et les prêtres se trouvent dans la perplexité. Il est donc nécessaire d'examiner cette question à la lumière de l'Évangile et de la Tradition authentique de l'Église.

### Les objections contre le célibat sacerdotal

On peut objecter à la pratique du célibat ecclésiastique des arguments apparemment convaincants. Examinons rapidement les plus importants.

Tout d'abord, le Nouveau Testament ne semble pas exiger le célibat pour les prêtres, mais le propose seulement comme une grâce spéciale, à laquelle chacun peut répondre librement (cf. Mt 19, 11-12). D'ailleurs, Jésus-Christ n'en a pas fait une condition préalable au choix de ses douze Apôtres, ni non plus les Apôtres eux-mêmes au choix des chefs des premières communautés chrétiennes (cf. 1 Tm 3, 2-5 ; Tt 1, 5-6).

### Le fruit d'une obsession malade de la pureté ?

Certes, les Pères de l'Église et les écrivains ecclésiastiques ont établi, au cours des siècles, un lien entre la vocation sacerdotale et le célibat consacré. Cependant, les Pères recommandent plutôt la chasteté dans le mariage que le célibat lui-même. Par ailleurs, ces textes semblent inspirés par un pessimisme exagéré ou par une obsession plus ou moins malade de la pureté. Enfin, ils se réfèrent à un contexte socio-culturel qui n'est plus le nôtre.

De plus, cette coutume du célibat ecclésiastique fait abusivement coïncider la vocation sacerdotale avec la vocation au célibat, ce qui semble éliminer tous ceux qui auraient la vocation sacerdotale sans celle du célibat.

D'ailleurs, on ne peut que constater la diminution tragique du clergé : l'une de ses causes ne serait-elle pas cette obligation du célibat, trop lourde à porter pour beaucoup de jeunes aujourd'hui ? Une suppression de cette obligation ne ferait-elle pas repartir le recrutement sacerdotal ?

### Une exigence impossible à remplir ?

De toute façon, on est obligé de constater les nombreuses infractions à ce célibat consacré, soit de la part de prêtres qui quittent le ministère pour se marier, soit de la part de prêtres qui ont des relations sexuelles plus ou moins clandestines. Une franche autorisation ne vaudrait-elle pas mieux qu'une honteuse hypocrisie qui s'achève dans le scandale ?

En réalité, le célibat parfait est absolument impossible à garder, parce qu'il est contre-nature et inhumain. Il place le prêtre dans une condition physiquement et psychologiquement dommageable, d'où naît le découragement, sinon le désespoir.

Ainsi, selon ses opposants, le célibat sacerdotal s'avère non fondé dans l'Écriture et la Tradition, abusif, inopportun, hypocrite et contre-nature. Il est donc urgent de le supprimer complètement ou, du moins, de le rendre absolument facultatif, tant pour le clergé actuel que pour les futurs prêtres.

### De mauvaises raisons de le défendre ?

Pour défendre ce célibat sacerdotal bien malmené, on a parfois avancé l'argument suivant : si le prêtre était marié, il se devrait à sa femme et à ses enfants, ce qui le rendrait moins disponible pour ses fidèles, par exemple pour aller porter les sacrements la nuit ou lors d'une épidémie. De plus, les secrets qui lui sont confiés sous le sceau de la confession risqueraient d'être violés lors de discussions avec son épouse, et la seule pensée de ce risque éloignerait les pénitents. Un tel raisonnement

n'est pas dénué de vérité. Toutefois, il n'est pas absolument convaincant. En effet, le médecin de campagne doit, lui aussi, partir la nuit ou lors des épidémies guérir ses malades. Il reçoit également les confidences les plus intimes de ses patients. Pourtant, personne n'a jamais interdit au médecin de campagne de se marier. C'est donc une preuve que cette unique raison d'ordre naturel, aussi fondée paraisse-t-elle, n'est pas suffisante pour justifier le célibat sacerdotal.

Attaqué par des fortes raisons et défendu par des arguments insuffisants, le célibat sacerdotal semble une cause définitivement perdue, destinée à être balayée par la marche victorieuse de l'histoire et du progrès humain.

## **La pratique constante de l'Église**

Impressionnés par ces objections, et par d'autres encore qui pourraient être formulées, nous serions tentés d'y donner notre adhésion. Cependant, se dresse devant nous un fait massif, qui oblige à réfléchir sérieusement à la gravité de la question : c'est la pratique constante de l'Église catholique en matière de célibat ecclésiastique.

En effet, dès l'antiquité chrétienne, les Pères de l'Église et les écrivains ecclésiastiques témoignent unanimement de la diffusion qu'avait prise dans le clergé, tant en Orient qu'en Occident, la pratique librement assumée du célibat consacré.

A partir du IV<sup>e</sup> siècle, l'Église d'Occident, grâce aux interventions de plusieurs conciles provinciaux et des évêques, renforça, développa et sanctionna cette pratique du célibat sacerdotal.

## **L'action des Pontifes romains**

Les Pontifes romains, en particulier, eurent à cœur de protéger et de restaurer le célibat ecclésiastique à toutes les époques, même quand le relâchement général des mœurs s'y opposait et qu'une partie du clergé vivait publiquement dans l'inconduite. Cette obligation du célibat sacerdotal fut, en particulier, rappelée solennellement par le concile de Trente et insérée dans le Code de droit canonique.

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, tous les papes sans exception, selon une coutume créée par saint Pie X, ont adressé une lettre encyclique aux prêtres du monde entier, leur rappelant notamment cet engagement solennel du célibat qu'ils ont contracté.

## **La pratique de l'Église d'Orient**

Si la législation de l'Église d'Orient en ce qui concerne le célibat ecclésiastique est en partie différente, il ne faut pas oublier que cela est dû à des circonstances historiques propres à cette partie de l'Église. Toutefois, les Pères orientaux ont fait le plus bel éloge de la virginité et de ses liens profonds avec le ministère sacerdotal. De plus, en Orient, l'épiscopat (c'est-à-dire la plénitude du sacerdoce) est strictement réservé au clergé célibataire. Enfin, les candidats au sacerdoce qui souhaitent le mariage doivent impérativement se marier avant l'ordination et, devenus veufs, ne peuvent se remarier. En sorte que, même en Orient, le principe du sacerdoce célibataire et celui de la convenance entre le célibat et le ministère sacerdotal demeurent établis jusqu'à un certain point, au moins dans le sacerdoce épiscopal.

## **Une pratique universelle et constante**

Dans une Église qui se veut essentiellement fidèle à la Tradition, cette pratique universelle et constante du célibat consacré ne peut être traitée comme une simple coutume humaine, révoquée à volonté. Au contraire, elle nous induit à penser que le célibat ecclésiastique possède des liens profonds avec la Révélation elle-même.

## **Sens réel du célibat sacerdotal**

Cependant, la seule pratique de l'Église n'est pas forcément et en soi normative : encore faut-il qu'elle soit appuyée sur des fondements issus de la Révélation divine ou de la nature des choses. C'est le cas pour le célibat sacerdotal, qui repose sur des motifs surnaturels de la plus haute valeur et s'enracine directement dans l'Évangile lui-même.

*Sacerdos alter Christus*, « le prêtre est un autre Christ ». Tel est le principe fondamental qui éclaire le sacerdoce catholique. Le sacerdoce du Christ est unique et définitif, et le sacerdoce des hommes, le sacerdoce ministériel (c'est-à-dire, étymologiquement, le sacerdoce des serviteurs) est une participation réelle à ce sacerdoce souverain. C'est donc le Christ lui-même qui est le modèle, le « type », celui auquel tout prêtre doit se conformer intimement pour que son sacerdoce participé prenne toute sa vérité.

## **Jésus-Christ, le vrai Prêtre, est resté vierge**

Or, il est remarquable que Jésus-Christ, dans un monde où le célibat était quasi inconnu, sinon maudit, soit resté durant toute sa vie dans l'état de virginité. Cette virginité signifie chez lui la consécration totale et sans réserve à son Père : toutes ses énergies, toutes ses pensées, toutes ses actions appartiennent à Dieu. C'est par cette consécration totale, qui a été en Jésus jusqu'à l'union hypostatique, où la nature humaine ne s'appartient plus elle-même mais appartient directement à la Personne du Verbe, que le Christ a été constitué Médiateur entre le Ciel et la terre, entre Dieu et les hommes, c'est-à-dire Prêtre.

## **Le célibat comme consécration à Dieu**

Ainsi, la virginité signifie et réalise la consécration, essence de ce sacerdoce du Christ : autrement dit, la virginité de Jésus découle de son sacerdoce et lui est intimement liée. Le prêtre humain, participant du sacerdoce du Christ, participe donc également à sa consécration totale à Dieu et, en conséquence, à sa virginité. Le célibat consacré du prêtre est alors une union intime et pleine d'amour à la virginité de Jésus, signe de sa consécration au Père. Telle est la première et plus fondamentale raison du célibat des prêtres.

## **L'amour du Christ pour l'Église**

Si Jésus est resté vierge comme expression de sa consécration au Père, il l'a été également en tant qu'il s'est offert sur la croix pour son Église, afin de s'en faire une Épouse glorieuse, sainte et immaculée (cf. Ep 5, 25-27). La virginité consacrée du prêtre humain manifeste et prolonge donc également l'amour virginal du Christ pour l'Église et la fécondité surnaturelle de cet amour.

Cette disponibilité à aimer l'Église et les âmes se manifeste par la vie de prière du prêtre, par la célébration des sacrements et particulièrement du saint Sacrifice de la messe, par la charité à l'égard de tous, par la prédication continuelle de l'Évangile, à l'image même de la vie de Jésus. Chaque jour, le prêtre, uni au Christ Rédempteur, engendre les âmes à la foi et à la grâce, et rend présent au milieu des hommes l'amour du Christ pour son Église, que signifie la virginité.

## **Le signe du Royaume à venir**

Si l'on examine, non plus la mission du Christ sur la terre, mais la pleine réalisation de cette mission dans le Ciel, on découvre une troisième cause de sa virginité et, en conséquence, de celle du prêtre. En effet, l'Église de la terre est le germe de l'Église du Ciel et en même temps le signe de cette vie bienheureuse. Ce que sera la béatitude céleste est déjà visible, mais voilé et comme en énigme, dans la vie terrestre de l'Église. Or, comme l'a dit avec force Notre-Seigneur, « à la résurrection, on ne prendra ni femme ni mari, mais tous seront comme des anges de Dieu. » (cf. Mt 22, 30) La virginité sera donc l'état définitif de l'humanité bienheureuse. Il convient que, dès cette terre, le signe de cette virginité brille au milieu des tribulations et des convoitises de la chair. Le cé-

libat consacré du prêtre est ainsi, à l'image de celui du Christ, une anticipation de la gloire céleste, une préfiguration de la vie des élus et une invitation pressante pour les fidèles à marcher vers la vie éternelle sans se laisser alourdir par le poids du jour.

Le célibat des prêtres humains est donc une participation à la virginité du Prêtre suprême, laquelle exprime sa consécration totale au Père, rend possible son union à l'Église et annonce la vie bienheureuse du Ciel.

## Réponses aux objections

Lorsqu'on oppose au célibat consacré l'absence de commandement de la part de Jésus, il faut répondre par une distinction élémentaire. En soi, le sacerdoce n'est pas lié absolument avec le célibat, car il est une qualité spirituelle de l'âme, un caractère sacramentel. Ceci explique que l'on puisse valablement ordonner prêtre un homme marié et que Jésus n'ait pas fait du célibat un commandement direct. Mais il est évident dans l'Évangile qu'il y a un lien profond entre la consécration sacerdotale et la consécration virginale. Jésus, ayant choisi ses premiers prêtres, voulut les initier aux mystères du royaume des cieux (Mt 13, 11 ; Mc 4, 11 ; Lc 8, 10) et les appela ses amis et ses frères (Jn 15, 15 ; 20, 17). Il se sacrifia pour eux afin qu'ils soient consacrés dans la vérité (Jn 17, 19) et promit une récompense surabondante à quiconque aurait abandonné maison, famille, épouse et enfants pour le royaume de Dieu. Il recommanda enfin, en paroles lourdes de sens et s'adressant à ses disciples seuls, une consécration plus parfaite à Dieu par la virginité, *propter regnum* (cf. Mt 19, 11-12). La tradition constante de l'Église au sujet du célibat sacerdotal est donc fondée sur l'Évangile lui-même et sur la doctrine expresse de Jésus-Christ.

## Une convenance particulièrement expressive

Dans le même esprit, les Pères de l'Église n'ont jamais entendu transformer cette convenance évangélique entre le célibat et le sacerdoce, devenue une loi canonique en Occident et en partie en Orient, en une stricte obligation de droit divin. C'est pourquoi le rapport qu'ils établissent entre la vocation sacerdotale et la virginité consacrée tient plus de l'exhortation pressante que de l'obligation stricte. Leurs écrits expriment néanmoins de façon tout à fait claire l'esprit de l'Évangile à ce sujet.

Par ailleurs, il est possible que les Pères et les écrivains ecclésiastiques soient quelquefois inspirés par un pessimisme exagéré ou se réfèrent à un contexte socio-culturel qui n'est plus le nôtre. Mais cela n'est vrai que sur des points de détail ou pour tel Père en particulier. En revanche, l'universalité des Pères et des écrivains catholiques, traitant du lien profond entre le sacerdoce et la virginité, loin d'exprimer une opinion passagère et douteuse, traduit au contraire avec sûreté la doctrine même de la Révélation divine.

## La vocation n'est pas un droit, mais un appel

A ceux qui prétendent séparer la vocation sacerdotale de la chasteté consacrée, il faut répondre qu'ils commettent une erreur profonde sur la nature même de la vocation. Celle-ci est, en effet, une sollicitation divine manifestée par l'Église à travers la voix de l'évêque. Cet appel divin n'est nullement une sorte de distribution hasardeuse qui tomberait sur n'importe qui : il s'agit, au contraire, d'un appel précis, qui suppose ou crée chez celui qui est appelé les dispositions nécessaires. Ainsi, dans l'Église d'Orient, en raison de la place centrale du chant ecclésiastique, aucun ministre ne peut être ordonné s'il n'est apte à chanter. Autrement dit, il n'existe pas de réelle vocation sacerdotale en Orient sans la capacité de chanter. Dans l'Église d'Occident, aucun prêtre ne peut être ordonné sans le célibat consacré. Autrement dit, il n'existe pas de réelle vocation sacerdotale en Occident sans l'appel au célibat consacré. Il est donc absolument faux de vouloir séparer en Occident sacerdoce et chasteté, puisqu'il s'agit d'une unique réalité, celle d'une authentique vocation divine.

## **Le clergé marié ne recrute pas mieux que le clergé célibataire**

Lorsqu'on s'appuie sur la crise des vocations pour attaquer le célibat sacerdotal, on omet de souligner que les communautés ecclésiales qui admettent le mariage de leurs prêtres ou de leurs pasteurs connaissent les mêmes difficultés de recrutement que l'Église catholique de rite latin : tels l'orthodoxie, le protestantisme et l'anglicanisme. Le mariage des prêtres n'est donc pas une mesure spécialement efficace pour enrayer la chute des vocations. C'est plutôt l'affaiblissement de l'esprit de foi, la destruction de la famille chrétienne, le développement du matérialisme, les scandales énormes causés par certains prêtres, la ruine de la sainte messe par la réforme liturgique, etc., qui sont les causes réelles de la chute des vocations. Le don total à Dieu signifié par le célibat consacré est, au contraire, une lumière qui guide les âmes généreuses vers le ministère sacerdotal et l'une des principales sources de vocation.

## **Changer la loi parce qu'elle n'est qu'imparfaitement suivie ?**

Les infractions à la loi du célibat, allant jusqu'aux scandales et aux apostasies, existent, il serait ridicule de le nier. Toutefois, ce n'est nullement une raison de rejeter le célibat consacré. Sinon, il faudrait également supprimer le mariage. Il existe, en effet, des infractions à la fidélité, des adultères, des divorces scandaleux. Cependant, la difficulté à garder cette fidélité conjugale n'est pas une raison de la supprimer. De la même façon, la difficulté de conserver la chasteté sacerdotale n'est pas une raison de supprimer le célibat, mais plutôt de l'enraciner chaque jour davantage dans un équilibre humain et dans une vie surnaturelle authentique. Vouloir supprimer le célibat parce qu'il n'est pas toujours respecté, c'est jeter l'enfant avec l'eau du bain, supprimer la voiture parce qu'il y a des accidents, abolir la nourriture parce qu'il y a des indigestions et ôter la vie parce qu'il y a des gens qui se suicident.

## **Ce qui est impossible à l'homme est possible à Dieu**

Prétendre que le respect du célibat s'avère impossible est faux sur les plans naturel et surnaturel. On sait, par la psychologie scientifique et philosophique, que la continence, y compris absolue, n'est nullement contre-nature. L'homme, être raisonnable et libre, est en mesure de maîtriser ses tendances physiques et affectives. Toutefois, il faut admettre que garder vertueusement et continuellement le célibat n'est pas donné ordinairement à la nature humaine blessée par le péché originel : en ce sens, le célibat du prêtre se fonde, non sur la seule nature, mais bien sur la grâce par laquelle Dieu rend possible ce qui est impossible à l'homme. Il est donc vrai que le célibat consacré demande une grâce particulière, mais que Dieu accorde sans réserve à celui qui s'est pieusement engagé à son service. Cette grâce le rend apte à rester fidèle à ses engagements, comme en témoigne l'immense légion des prêtres qui, depuis tant de siècles, ont fait briller au milieu de l'Église l'éclat magnifique d'une virginité sans tache.

## **Un beau texte de Pie XII**

Nous concluons avec un beau texte de Pie XII qui rappelle la fécondité surnaturelle du célibat sacerdotal : « Le prêtre a comme champ d'activité propre tout ce qui se rapporte à la vie surnaturelle, puisqu'il pourvoit à l'accroissement de cette même vie et qu'il la communique à tout le Corps mystique du Christ. C'est pourquoi il doit renoncer à "tout ce qui est du monde" (1 Co 7, 32-33). Et c'est précisément parce qu'il doit être libre de tous soucis profanes et se consacrer totalement au service de Dieu, que l'Église a établi la loi du célibat, afin qu'il soit toujours plus manifeste à tous que le prêtre est ministre de Dieu et père des âmes. Par cette obligation du célibat, bien loin de perdre entièrement le privilège de la paternité, le prêtre l'accroît à l'infini, car la postérité qu'il ne suscite pas à cette vie terrestre et passagère, il l'engendre à la vie céleste et éternelle. Plus resplendit la chasteté du prêtre, plus celui-ci devient par son union avec le Christ hostie pure, hostie sainte, hostie immaculée » (Pie XII, *Menti nostræ*, 23 septembre 1950). ■

## PRÊTRES DU SEIGNEUR

« Prêtres du Seigneur, nous n'avons pas à nous excuser d'être non seulement des hommes à part comme tout chrétien doit l'être, mais encore d'être des chrétiens à part au milieu des chrétiens ; nous n'avons pas à nous faire pardonner d'être avant tout les hommes de l'Eucharistie parce que nous n'avons pas à faire pardonner au Seigneur Jésus de nous avoir constitués et "ordonnés" tels que nous sommes ; nous n'avons pas à nous faire accepter en acceptant les compromis que le monde espère, parce que nous avons mission pour annoncer l'Évangile véritable et non une "foi rectifiée", et parce que l'acceptation de l'Évangile dépend de la grâce toute-puissante (et de notre fidélité) et non pas du mensonge des hommes. Le prêtre fidèle est la première digue, et au fond la seule infranchissable, où vienne se briser la prétention de César à remplacer le vrai Dieu. Le prêtre fidèle par la vertu de l'Évangile qu'il transmet selon l'Église, par l'efficacité du sacrifice qu'il offre dans une liturgie pure est la réfutation invincible des allégations des faux prophètes (...). Le prêtre fidèle est la réfutation vivante de tous ces mensonges officiels, parfois des mensonges en armes, parce qu'il est le ministre de l'Église sainte et infaillible ; tiré du milieu des chrétiens, il est *ordonné* aux choses de Dieu : offrir le saint sacrifice, donner les sacrements. Sans illusion au sujet du monde et de César, de leurs astuces et de leurs roueries, il ne doute pas que si le monde a reçu le Seigneur il recevra son ministre, et s'il a persécuté son Seigneur comment lui-même serait-il mieux traité ? Accomplissant l'œuvre propre de l'Église, il favorise de surcroît la restauration d'une cité juste, d'une cité selon les lois de l'honneur chrétien. Il est l'humble serviteur de la Mère immaculée de l'unique Prêtre : celle qui écrase la tête du Serpent et qui est *victorieuse de toutes les batailles de Dieu* ».

Père Roger-Thomas Calmel, « Le prêtre et la révolution (1914-1968) », *Itinéraires* 127, novembre 1968, cité in père Jean-Dominique Fabre, *Le père Roger-Thomas Calmel – Un fils de saint Dominique au XX<sup>e</sup> siècle*, Clovis, 2012, pp. 418-419. ■

### *Lettre à nos frères prêtres*

#### Bulletin d'abonnement et de parrainage

Prix au numéro : 3 € ; Abonnement annuel (quatre numéros) : 9 € – pour les prêtres : 5 €

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

- Je m'abonne à la lettre ; je verse donc la somme de 9 €  
 Je parraine . . . . prêtre(s) pour l'abonnement annuel ; je verse donc en sus la somme de . . . . . €

Chèque à l'ordre de « Lettre à nos frères prêtres », et courrier à « LNFP – 11 rue Cluseret, 92280 Suresnes Cedex ».

Nous contacter par courriel : [scspx@aliceadsl.fr](mailto:scspx@aliceadsl.fr)

Consulter les anciens numéros : [www.laportelatine.org/communication/bulletin/lettrefrerespretres/lettres.php](http://www.laportelatine.org/communication/bulletin/lettrefrerespretres/lettres.php)